



**MINISTÈRE DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT
ROYAUME DE NORVÈGE**

Le Ministre

Oslo, le 29 juin 2020

Chères/Chers collègues,

Je tiens avant tout à remercier chaleureusement les États membres et les grands groupes qui ont répondu à mon invitation en apportant une première contribution à la préparation de la déclaration ministérielle de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA 5). Nous avons reçu au total plus de 90 réponses, dont des contributions de 42 parties prenantes et plus de 80 États membres. Toutes les contributions reçues à ce jour peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://environmentassembly.unenvironment.org/inputs-ministerial-declaration-unea-5>.

Nous avons récemment conclu une retraite préparatoire fructueuse avec les membres des Bureaux de l'Assemblée pour l'environnement et du Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le sentiment général, exprimé avec force, était que l'Assemblée pour l'environnement doit plus que jamais affirmer son rôle en prenant des mesures plus fortes en faveur de la nature pour réaliser les objectifs de développement durable, et que la cinquième session de l'Assemblée peut être une occasion unique de contribuer à une relance écologique mondiale. Dans le monde d'après la pandémie, la nécessité d'une coopération multilatérale renforcée et d'un PNUE fort est évidente. C'est pourquoi je vous invite à consulter le compte rendu de notre retraite sur la page du site du PNUE consacrée à l'évènement.

Notre retraite préparatoire a bénéficié de la participation constructive des grands groupes et des parties prenantes. Les consultations, tenues en ligne le 7 juin, ont réuni plus de 470 participants et ont permis de dégager d'importants messages qui ont été communiqués aux Bureaux.

Par ailleurs, le colloque mondial virtuel #ActForNature, qui s'est déroulé du 8 au 10 juin, a été une véritable source d'inspiration puisque près de 3 000 personnes du monde entier ont suivi cet évènement et y ont participé. La plateforme a permis à un large éventail d'acteurs de s'informer des préparatifs de l'Assemblée pour l'environnement et d'y prendre part. Les débats et les questions posées étaient d'un grand intérêt et j'encouragerais tous ceux qui n'ont pas pu participer à regarder les enregistrements des sessions thématiques, disponibles sur le site de l'Assemblée pour l'environnement à l'adresse suivante :

<http://environmentassembly.unenvironment.org/act-for-nature-forum>.

Un tel niveau de participation témoigne de l'intérêt suscité et de la volonté de prendre des mesures plus fortes en faveur de la nature afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de réaliser les objectifs de développement durable.

Comme suite à ma lettre du 24 avril 2020, vous trouverez ci-joint une version révisée du projet de déclaration ministérielle qui constituera, je l'espère, une base utile à la poursuite du débat. Le projet initial avait été présenté à la retraite préparatoire pour un premier retour d'information.

Ceci n'étant qu'une première étape, d'autres occasions se présenteront pour que tous puissent participer davantage, en particulier ceux qui n'ont pas encore été en mesure d'envoyer leur contribution à la déclaration ministérielle.

Un grand nombre de suggestions intéressantes concernant les éléments à inclure dans la déclaration ministérielle ont été faites, dont j'ai pris note. Les grandes lignes de la déclaration que je partage avec vous exposent trois domaines de transformation dont les ministres participant à la session de l'Assemblée pour l'environnement seront saisis en vue d'une action conjointe et positive. À ce stade, le texte de la déclaration est libellé en termes assez généraux.

Par ailleurs, je vous convie à me faire part de vos propositions pour élaborer plus avant le projet de document-cadre sur le thème de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, « Renforcer les mesures en faveur de la nature pour réaliser les objectifs de développement durable ». **Veillez envoyer votre contribution aux adresses électroniques ci-après : postmottak@kld.dep.no et unep-sgb@un.org, de préférence avant le 14 août 2020.** Je mettrai au point une version actualisée du projet de document-cadre tenant compte de vos observations, en prévision de nouvelles consultations en septembre.

Dans vos contributions, je vous invite à identifier et hiérarchiser des mesures concrètes pour renforcer conjointement les mesures en faveur de la nature alors que nous élaborons une déclaration ministérielle ciblée et percutante pour la prochaine session de l'Assemblée pour l'environnement. Ce faisant, nous devons également tenir compte d'autres réunions environnementales essentielles prévues pour 2021 et de la manière dont l'Assemblée pour l'environnement pourrait contribuer au mieux à l'obtention de résultats ambitieux lors de ces réunions.

Le renforcement des mesures en faveur de la nature est fondamental si nous voulons réaliser les objectifs de développement durable et édifier un monde post-pandémique résilient et durable. C'est une tâche que nous ne pouvons accomplir qu'ensemble.

Bien cordialement,



Sveinung Rotevatn